## A quoi sert l’entente ?

**Pour l’habitant, le service rendu est maintenu, c’est l’objectif numéro un des élus.**
Ce qui change est d’ordre politique. La gestion est différente. Chaque commune gère les structures situées sur son territoire et reçoit pour cela les moyens financiers de l’intercommunalité. La gestion de l’accueil de loisirs à Brion, Cap’ados, ticket sport, les séjours, le centre d’animation sociale et l’action culturelle et la gestion des ressources humaines nécessaires ont été confiées par les autres communes à la commune de Beaufort-en-Anjou, ces dernières n’ayant pas les moyens logistiques et organisationnels de les assumer.